

Page: 1/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL
- · Code du produit:

4317784565448, 4317784565455, 4317784565462, 4317784565479, 4317784565431, 4317784565493, 4317784565486

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Aérosol couleur
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

e+h Services AG Industriestrasse 14 CH-4658 Däniken

Telefon +41 (0)62 288 61 11 Fax +41 (0)62 288 61 60

e-mail info@eh-services.ch

· Service chargé des renseignements:

Tox Info Suisse Freiestrasse 16 CH-8032 Zürich +41 (0)44 251 51 51

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse - Tél. 145

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous

l'effet de la chaleur.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



Page: 2/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 1)

#### · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

### · Mention d'avertissement Danger

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétate d'éthyle

naphta léger (pétrole), hydrotraité

### · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la

chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

## · Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## · 2.3 Autres dangers

### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### · 3.2 Préparations

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.



Page: 3/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision : 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 2)

(suite de la page				
· Composants dangereux:				
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1, H220 Acute Tox. 1, H330 Press. Gas (Comp.), H280	10-<25%		
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	n-Butane Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<25%		
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46-xxxx	acétate d'éthyle  Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-<25%		
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane  The Flam. Gas 1, H220  Press. Gas (Comp.), H280	10-<25%		
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2119475791-29-xxxx	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle  Flam. Liq. 3, H226	2,5-10%		
Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	Kohlenwasserstoffe, C9-C11, n-Alkane, Isoalkane, Cycloalkane, < 2% Aromaten  Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336	2,5-10%		
Numéro CE: 927-241-2 Reg.nr.: 01-2119471843-32	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412	2,5-10%		

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## · 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales: Autoprotection du secouriste d'urgence.

#### · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

#### · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

## · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### · Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



Page: 4/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 3)

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

• 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Tenir les récipients hermétiquement fermés.



Page: 5/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 4)

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

## · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
CAS: 74-98-6 propane		
	Valeur momentanée: 7200 mg/m³, 4000 ppm Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm	
CAS: 106-97-8 n-Butane		
	Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm	
CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle		
	Valeur momentanée: 1460 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 730 mg/m³, 200 ppm SSc;	
CAS: 75-28-5 isobutane		
	Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm	
CAS: 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
	Valeur momentanée: 275 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm SSc;	
	(suite page 6)	



Page : 6/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision : 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 5)

#### · DNEL

#### naphta léger (pétrole), hydrotraité

Dermique Long term value for employees 300 mg/kg bw/Tag (cosumer use)

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Filtre A/P2

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

#### · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Recommandation: Lunettes avec protection latérale (DIN EN 166)
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Aspect:

Forme: Aérosol

Couleur: Divers, selon l'encrage

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 7)



Page: 7/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 6)

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'éclair Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température d'inflammation: >200 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Non déterminé.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 1,5 Vol %
Supérieure: 10,9 Vol %
• Propriétés comburantes Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 4200 hPa

• **Densité à 20 °C:** 0,64 g/cm<sup>3</sup>

· Densité relative Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.
Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

**Dynamique:**Cinématique:
Non déterminé.
Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page: 8/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 7)

- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 74-98-6 propane		
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/m³ (rat)
CAS: 106-97-8 n-Butane		
Inhalatoire	LC50/4h	658 ppm (rat)
CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	LD50	5.620 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	1.600 ppm (rat)
CAS: 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	LD50	8.532 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	35,7 ppm (rat)

#### · Effet primaire d'irritation:

### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 8)

#### · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Selon l'art. 4, al. 2, OMoD, les déchets spéciaux ne peuvent être remis qu'à des centres habilités à les réceptionner (remettant tenu de reprendre ses produits, entreprises d'élimination ou centres de collecte). Doivent être éliminés en tant que déchets spéciaux :

- le produit utilisé ou non, y compris emballages contenant des excédents, pour autant que le produit soit un déchet spécial au sens de l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets ;
- les emballages partiellement vides qui contenaient un produit considéré, lors de l'élimination, comme un déchet spécial au sens de l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets ou
- les emballages complètement vides qui contenaient une substance ou une préparation considérées



Page: 10/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision : 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 9)

comme particulièrement dangereuse. Sont considérées comme particulièrement dangereuses les substances et les préparations des groupes 1 et 2 au sens de l'art. 76 OChim.

### · Catalogue européen des déchets

16 05 04\* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels

résidus

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR UN1950 AÉROSOLS
- · IMDG AEROSOLS
- · IATA AEROSOLS, flammable
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 2 5F Gaz.

· Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· Class· Label2.12.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

• 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

· Numéro d'identification du danger (Indice

· Numero a identification du danger (muice

Kemler):

· No EMS: F-D,S-U

• Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

Attention: Gaz.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity

(suite page 11)



· Segregation Code

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Page: 11/12

Date d'impression : 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 10)

above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1

litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from"

class 1 except for division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

2.

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class

2.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe

II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

• Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.



Page: 12/12

Date d'impression: 24.07.2020 Numéro de version 301 Révision: 24.07.2020

Nom du produit: Spray de marquage PRO E-COLL

(suite de la page 11)

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Scénarios d'exposition Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at:

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1: Gaz inflammables - Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1 Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 1: Toxicité aiguë - inhalation - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

CH/FR -